

ASSOCIATION DU MONUMENT DE LA PAIX



APPEL AUX DONNS*

Après avoir construit en 2018 le Monument de la Paix grâce à votre générosité et au courage de ses bénévoles, l'Association continue de faire vivre son village : concerts, participation des enfants des écoles à la journée internationale de la Paix (lâcher de ballons, plantation de fleurs...), participation avec les Anciens Combattants au circuit mémoriel des 8 mai et 11 novembre...

Cette année, deux nouveaux projets vous sont proposés pour que vous les souteniez.

Le parrainage d'un arbre à l'Arboretum de la Paix :

Plus de 100 arbres y sont à parrainer. Pour 20 € ou plus, devenez parrain d'un arbre, faites un geste symbolique en faveur de la paix et créez un bel espace de biodiversité sur notre commune. Vous pourrez également parrainer 3 majestueux ginkgos biloba pour 100 € ou plus ou un symbolique olivier (pour 300 € ou plus) qui trônera au beau milieu du site.



La création d'une statue artistique :

L'artiste Christian Hirlay a été choisi pour imaginer la statue d'une fillette laissant s'échapper de ses mains une colombe. L'œuvre, conçue en acier corten, sera installée près du Monument de la Paix et viendra compléter la symbolique de la fresque d'Annie Taillemite. Pour financer cette œuvre unique, faites un don par chèque (montant libre) à l'ordre de « Association du Monument de la Paix », mairie, 1 route de Paudy, 36260 Sainte-Lizaigne.

*** Cette association étant reconnue d'intérêt public, vos dons sont déductibles de l'impôt (66% pour les particuliers, 60% pour les entreprises).**